



Connaître - Protéger - Restaurer - Valoriser - Informer - Sensibiliser



# AAPPMA des Monédières

## *Bilan d'activités de l'association pour l'année 2015*

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Monédières

Mairie 19800 CORREZE

<http://aappmacorreze.jimdo.com> - [aappma.correze@gmail.com](mailto:aappma.correze@gmail.com)





# ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE "La Truite des Monédières"

## PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

- **Nom de l'association** : « *La Truite des Monédières* »
- **Siège social** : Mairie 19800 CORREZE
- **Date de création** : 16/01/2013
- **Territoire de Gestion** :
  - Tout le bassin versant de la Corrèze en amont de l'usine hydroélectrique de Bar
  - La Montane et ses affluents en amont des cascades de Gimel
  - La Douyge et la Menaude.

La carte détaillée est présentée sur la page suivante

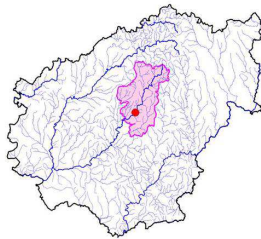
- **Communes concernées** :
  - BAR
  - BEAUMONT
  - BONNEFOND
  - CHAUMEIL
  - CORREZE
  - EYREIN
  - GIMEL LES CASCADES
  - GOURDON-MURAT
  - GRANSAIGNE
  - MEYRIGNAC L'EGLISE
  - ORLIAC DE BAR
  - PRADINES
  - SAINT-AUGUSTIN
  - SAINT-PRIEST DE GIMEL
  - SAINT-YRIEIX LE DEJALAT
  - SARRAN
  - VITRAC SUR MONTANE

- **Conseil d'administration** :

La liste détaillée est présentée sur les pages suivantes.

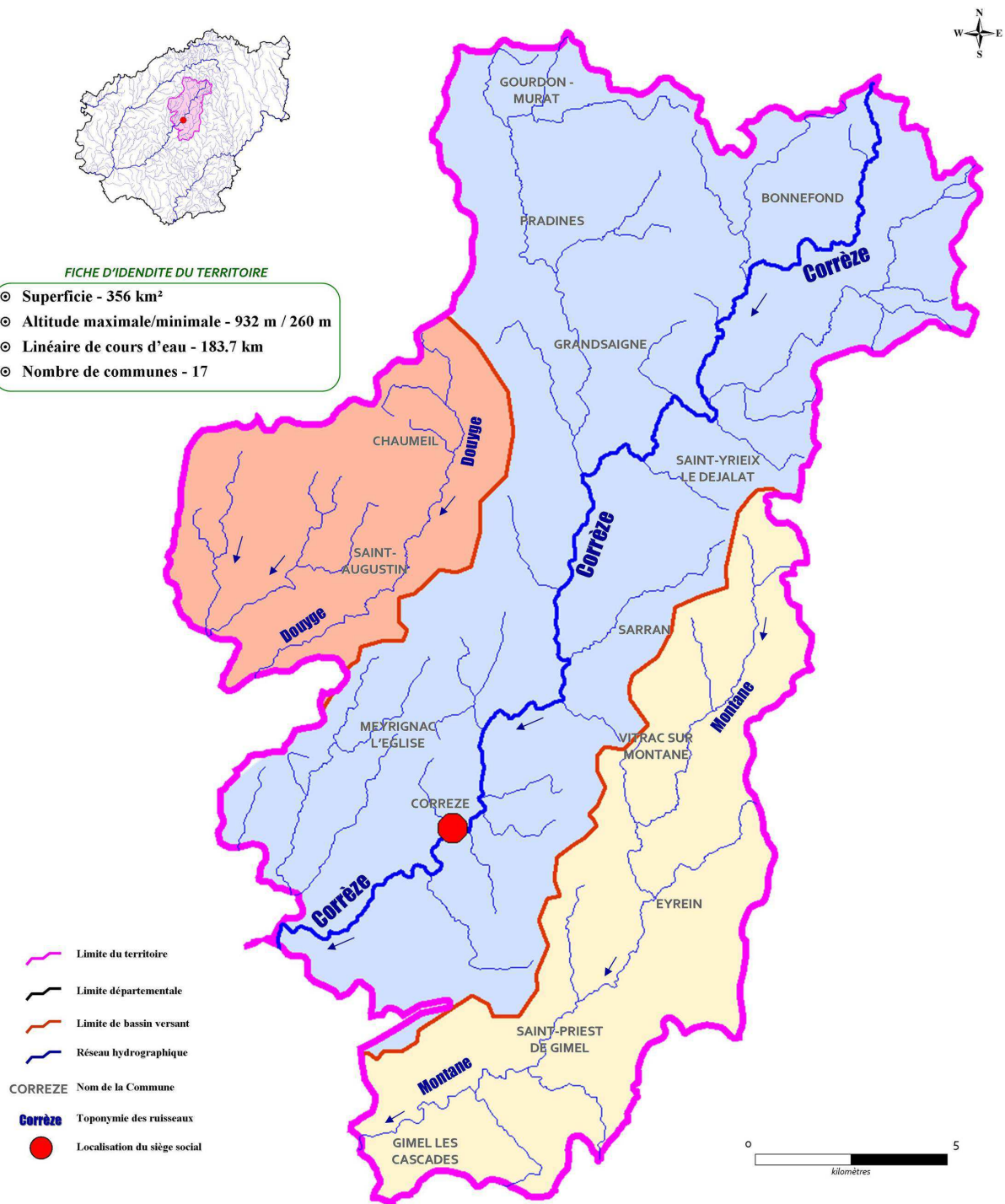


# Carte du territoire de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"



## FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

- ⊙ Superficie - 356 km<sup>2</sup>
- ⊙ Altitude maximale/minimale - 932 m / 260 m
- ⊙ Linéaire de cours d'eau - 183,7 km
- ⊙ Nombre de communes - 17



### La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique  
Mairie - 19800 CORREZE  
Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappma.correze.jimdo.com>



# Conseil d'administration de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"

## Président



**Roland LAURENT**  
6 rue des Genêts  
19300 EGLÉTONS  
05.55.93.28.76  
roland.laurent0784@orange.fr

## Vice-Président



**Christian BRUGNEAUX**  
Boussac  
19390 ORLIAC DE BAR  
05.55.21.37.66

## Trésorier



**Sylvie FERREIRA DE ALMEIDA**  
Avenue de la gare  
19800 CORREZE  
05.55.20.83.53  
guivie19@orange.fr

## Secrétaire



**Stéphane PETITJEAN**  
Le Bourg  
19800 SARRAN  
06.82.49.43.12 - 06.71.78.50.05  
petitjean\_ste@yahoo.fr

## Trésorier-adjoint



**Serge VITRAC**  
Route de Treignac  
19300 ST YRIEIX LE DEJALAT  
06.76.64.03.61

## Secrétaire-adjoint



**Josiane BOUVARD**  
Lotissement Le pré Malhomme  
19300 ST YRIEIX LE DEJALAT  
05.55.93.38.70  
josiane19300@live.fr



## Administrateur



**Marc BOUVARD**  
Lotissement Le pré Malhomme  
19300 ST YRIEIX LE DEJALAT  
05.55.93.38.70  
josiane19300@live.fr

## Administrateur



**Bernard CHABRERIE**  
7 rue du Pracot  
19800 EYREIN  
05.55.27.63.34  
salocin.xam@cegetel.net

## Administrateur



**Diego DIAZ**  
47, rue Eugène Combes - Log'3  
19800 CORREZE  
06.47.97.47.93  
jgloune@yahoo.fr

## Administrateur



**Didier FAURE**  
Le Bourg  
19300 S<sup>t</sup> YRIEIX LE DEJALAT  
06.85.45.29.42  
did.faure@free.fr

## Administrateur



**Christian MARAVAL**  
32, av. Jourhandeau  
19360 MALEMORT  
06.82.11.76.28  
maraval.christian@orange.fr

## Administrateur



**Emmanuel MICHEL**  
Le Bourg  
19800 GIMEL  
06.87.87.71.35  
emmanuel.michel@dgif.finances.gouv.fr

## Administrateur



**Paul MILLET**  
4, rue S<sup>t</sup> Jacques  
46240 LABASTIDE-MURAT  
06.42.92.43.58  
paulmillet1@orange.fr

## Garde nêche particulier



**Guillaume ALTIERI**  
Avenue de la gare  
19800 CORREZE  
05.55.20.83.53  
guivie19@orange.fr

Conformément aux statuts de l'AAPPMA le garde particulier de l'association ne peut être élu au conseil d'administration. M. Guillaume ALTIERI n'en fait donc pas partie.

### La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique  
Mairie - 19800 CORREZE  
Courriel : aappma.correze@gmail.com - Site : <http://aappma.correze.jimdo.com>



# PROTECTION ET GESTION DU MILIEU AQUATIQUE





## TRAVAUX PISCICOLES

### ► Restauration de la continuité écologique

La Fédération de pêche de la Corrèze, en partenariat avec notre AAPPMA a réalisé un chantier de remplacement d'une buse infranchissable par une buse cadre sur le ruisseau des Etangs à Vitrac sur Montane. Ce projet permet de reconnecter pour partie la zone amont du bassin.



Le montant du chantier s'élève à 19 952.65 € TTC. Les bénévoles de notre AAPPMA ont participé à la pêche électrique de sauvetage et au transport du poisson sauvé, ainsi qu'au suivi du chantier.

### ► Restauration de l'habitat piscicole

Pas de chantier réalisé en 2015



## CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES

### ► Pêches électriques

La Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze a réalisé à l'automne 2015 les pêches électriques d'inventaire de suivi de la réserve mise en place sur la Dadalouze en 2011. Trois stations ont ainsi été prospectées avec l'aide des bénévoles de l'AAPPMA et grâce au financement du bassin Corrèze et de la Fédération de pêche de la Corrèze. Ces pêches étaient donc les dernières de ce suivi puisque 2015 marque la date de la fin de mise en réserve de ce tronçon de cours d'eau.



### ► Sondes de température

Afin de mieux connaître le fonctionnement des cours d'eau, l'AAPPMA dispose depuis 2009 de plusieurs enregistreurs de température de type iBCod.

Les enregistrements sont réalisés à pas de temps horaire avec une précision de 0,1°C. Les premiers enregistrements ont été obtenus à partir de novembre 2009. Ils sont relevés tous les six mois. Ceux-ci permettent le calcul de niveau typologique théorique et de déterminer les dates d'émergence des alevins de truite commune. Plusieurs stations sont suivies : la Corrèze à Corrèze, la Corrèze au pont de Combesserre, la Dadalouze à Commerly, le ruisseau du Chazalviel à Saint-Yrieix le Déjalat et la Montane à Sarran. Notons en cette année de sécheresse que les records de températures ont été battus depuis le début du suivi (plus de 21°C sur la Montane et 21,7°C sur la Corrèze par exemple).



### ► Suivis de frayères



Un suivi partiel des frayères sur la Montane est réalisé depuis 2008. Des passages quotidiens sont réalisés, avec recensement du nombre de géniteurs présents etc. A l'heure de rédaction du présent rapport, le pic de ponte n'a pu être évalué.



## SURVEILLANCE DES MILIEUX AQUATIQUES

### ► Garderie

Depuis 2013, l'AAPPMA dispose d'un garde particulier, M. Guillaume ALTIERI.

En 2014, notre AAPPMA a agréé un second garde particulier en la personne de M. Gaëtan PELLETIER. Cette personne intervient sur le territoire de l'AAPPMA où elle détient des baux de pêche.

Notons que nos deux gardes particuliers sont également assermentés sur le territoire de l'AAPPMA voisine de Tulle.

### ► Actions juridiques

Cette année, notre AAPPMA a déposé deux plaintes au regard du préjudice direct et indirect aux intérêts qu'elle a pour objet de défendre :

- l'une dans le cadre de la pollution avec mortalité piscicole sur la Montane en aval d'Eyrein (avril)
- l'autre sur la pollution au lisier sur la Corrèze en aval de Sarran (à plusieurs reprises en avril et mai)

Conformément à l'article 36 de ses statuts, le bureau, réuni le 27/04/2015 a décidé l'engagement de l'AAPPMA "La Truite des Monédières" pour une action en justice auprès des juridictions compétentes concernant ces pollutions à savoir l'office national de l'eau et des milieux aquatiques pour la Montane et la gendarmerie de Corrèze pour la Corrèze.

L'AAPPMA a mandaté son avocate, Maître VAL à Tulle pour nous épauler sur ces affaires juridiques.





## SENSIBILISATION A LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

### ► Animation dans les écoles primaires du territoire

Un partenariat entre notre AAPPMA et la Maison de l'Eau et de la Pêche permet aux écoles primaires de notre territoire de bénéficier de demi-journées de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques. Ces animations sont réalisées par un animateur diplômé, M. Vincent LAROCHE qui a réalisé plusieurs animations sur le territoire cette année. Mme Josiane BOUVARD, secrétaire-adjointe de l'AAPPMA s'est chargée de ce dossier pour le compte de l'AAPPMA.

Le bilan des animations de 2015 est le suivant :

- le **16/04/2015** : 19 enfants des classes de CE1-CE2 de l'école de Corrèze sur le thème "*Diaporama poissons*"
- le **16/04/2015** : 21 enfants des classes de CM1-CM2 de l'école de Corrèze sur le thème "*Diaporama poissons*"
- le **26/05/2015** : 26 enfants des classes de grande section à CE2 de l'école d'Eyrein sur le thème "*Quelques animaux des milieux aquatiques*"
- le **26/05/2015** : 23 enfants des classes de CE2 à CM2 de l'école d'Orliac de Bar sur le thème "*Quelques animaux des milieux aquatiques*"
- le **17/06/2015** : 18 enfants des classes de GS à CM2 de l'école de Saint-Yrieix le Déjalat sur le thème "*Quelques animaux des milieux aquatiques*"
- le **22/06/2015** : 17 enfants des classes de CE2 à CM2 de l'école de Gimel les Cascades sur le thème "*La composition de l'eau*"

**Ainsi sur 2015, 124 enfants du territoire ont découvert les milieux aquatiques et leur protection.**

Nous tenons à remercier les enseignants de chacune des écoles ayant répondu favorablement à ce projet : M. RASTOLLE de l'école de Corrèze, Mme FOURCHE de l'école d'Eyrein, Mme MILGRAM et Mme ALLO de l'école de Saint-Yrieix le Déjalat, Mme SAUGE de l'école d'Orliac de Bar et Mme LAPORTE de l'école de Gimel-les-Cascades.



26 MAI 2015 - Animation dans les milieux aquatiques - Ecole primaire d'Eyrein - Classe de CE2 et de GS



## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

### ► Réserve de pêche

Une réserve est présente sur la Dadalouze entre la confluence avec la Corrèze à l'aval et une centaine de mètres en aval du pont Beau à l'amont. Cette réserve, fixée par arrêté préfectoral, s'inscrit dans le cadre plus global d'une expérimentation de connaissance de l'impact de la suppression de pêche sur la dynamique de population de truite du secteur. Ce secteur est en réserve jusqu'en 2015 inclus.

### ► Gestion par bassin versant

L'AAPPMA des Monédières adhère depuis 2003 à la convention de gestion par bassins versant mise en place par la Fédération.

L'AAPPMA des Monédières fait partie du bassin Corrèze regroupant toutes les AAPPMA gestionnaires du bassin versant.

En 2015, nous avons donc participé régulièrement aux réunions du bassin Corrèze qui se tiennent à la fédération.

### ► Gestion patrimoniale

L'AAPPMA est en gestion patrimoniale et plus aucun alevinage ni déversement de poissons n'est réalisé depuis 15 ans environ.





# DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE



## AMENAGEMENTS HALIEUTIQUES

### ► Mise à jour des panneaux d'information pour les pêcheurs

L'AAPPMA a installé plus de soixante panneaux d'information auprès des pêcheurs de notre territoire en 2014. Après un an et demi d'installation et suite aux agissements de quelques personnes malintentionnées, il a été nécessaire de mettre à jour les panneaux qui avaient été disposés : remplacement, mise à jour des autocollants dépositaires etc. Ces opérations se sont déroulées tout au long de l'année 2015.

**C**hers amis pêcheurs

soyez les bienvenus sur les parcours de pêche de l'A.A.P.P.M.A. des Monédières !

C'est avec plaisir que « La Truite des Monédières » vous accueille sur son territoire de plus de 270 km de cours d'eau à truite. La gestion et l'entretien de ce vaste réseau nous demande un investissement humain et financier important. Si vous appréciez nos parcours, pensez à nous rejoindre et à aider notre association.

**Soutenez-nous !**

Pour nous aider dans nos actions, achetez votre carte de pêche de l'A.A.P.P.M.A. des Monédières sur Internet sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) où chez nos revendeurs :

**Protégez-là !**

Les truites fario que vous capturez ici sont issues uniquement de la reproduction naturelle. Depuis 2000, nous tentons de préserver cette souche locale en ne réalisant plus aucun alevinage ni déversement de poisson d'élevage.

0% alevinage  
100% sauvage  
patrimoine

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique  
aappma.correze@gmail.com - <http://aappmacorreze.jimdo.com>





## ETANGS DE LACHAUD

### ► Abattage des Mélèzes

Suite à la demande de l'AAPPMA de couper les mélèzes présents en bordure de l'étang afin de favoriser son aménagement halieutique, la commune a fait procéder à l'abattage des arbres durant la fin de l'été 2015.



### ATELIER PÊCHE NATURE

L'AAPPMA ne dispose pas d'atelier pêche nature.

### MANIFESTATION HALIEUTIQUE

L'AAPPMA n'a organisé aucune manifestation halieutique en 2015.

### PARCOURS SPECIFIQUES

Aucun parcours spécifique n'est présent sur le territoire de l'association. L'AAPPMA a cependant voté la mise en place d'un parcours de grâceiation sur la Dadalouze en 2015.



## COMMUNICATION

### ► Réalisation du fichier membres de l'association

En 2015, l'AAPPMA a réalisé comme tous les ans, le fichier informatique de suivi des membres de son association. Cette saisie annuelle est réalisée depuis 2008, à l'époque des deux anciennes AAPPMA.

### ► Envoi des convocations personnelles pour l'assemblée générale

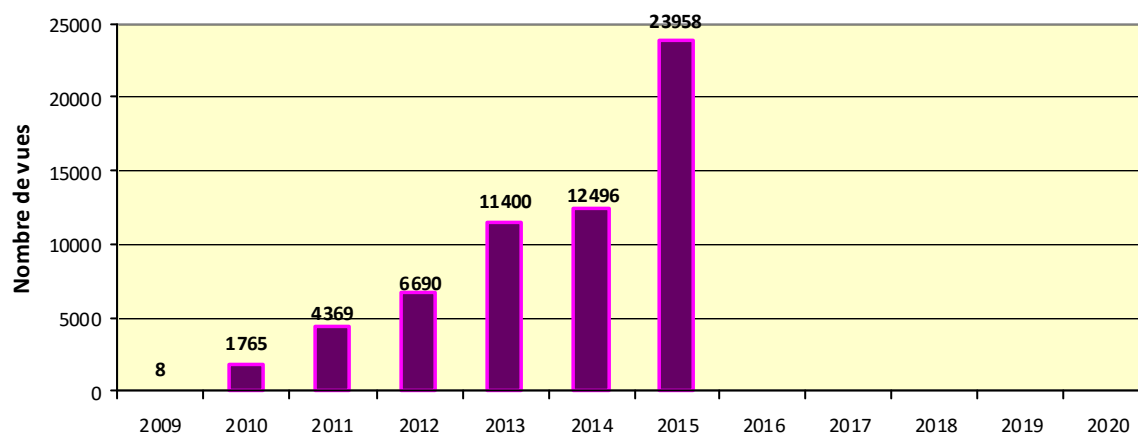
Grâce au fichier pêcheur, des convocations individuelles ont été envoyées par courrier à chaque membre, 15 jours avant l'assemblée générale en 2015.

### ► Fréquentation du site Internet et de la page facebook

Dans l'objectif de mieux faire connaître l'association, nous avons créé en janvier 2010 un site Internet visant à présenter l'association ainsi qu'à promouvoir le loisir pêche et la protection des milieux aquatiques. Un e-mail a également été créé.

La fréquentation du site et de la page Facebook en 2015 est excellente avec plus de 23 000 visites annuelles. Ce chiffre est en constante augmentation depuis le lancement du site.

Fréquentation annuelle numérique de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"



Depuis la création, plus de 55 000 visites ont eu lieu sur notre site Internet.





## ► Pêche en Monédières 2016

Depuis 2009, l'AAPPMA réalise un bulletin d'information annuel à destination des membres et des élus intitulé "Pêche en Monédières" tiré à 500 exemplaires.

Ce bulletin est distribué à chaque membre de l'AAPPMA et dans toutes les communes.



## ► Articles de presse

En 2015, l'AAPPMA a également communiqué à travers la presse quotidienne régionale et des bulletins communaux. Plusieurs articles ont ainsi été rédigés.





## ► Vidéos

En 2015, l'AAPPMA a également communiqué à travers des vidéos diffusées sur Internet et réalisées par M. Patrick FAURE. Une première vidéo sur les frayères créées par l'AAPPMA en 2014 a dépassé les 10 000 téléchargements.

Une deuxième vidéo réalisée à l'occasion des pêches électriques sur la Dadalouze a déjà été téléchargée 1500 fois





# VIE DE L'ASSOCIATION



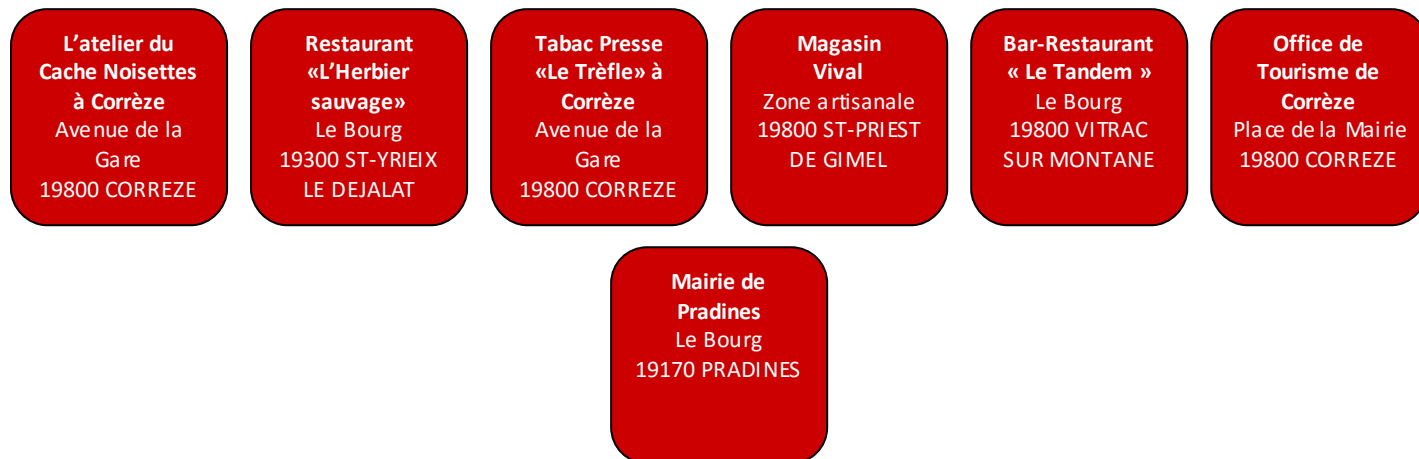


## RÉSEAU DE DÉPOSITAIRES ET MEMBRES

### ► Modes d'adhésion à l'AAPPMA des Monédières

L'adhésion à l'AAPPMA des Monédières se fait de deux manières :

- par Internet sur le site national [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)
- par papier dans notre réseau de dépositaires



### ► Nombre de cartes vendues en 2015 par l'association

	2014		2015		Détail 2015	
					Internet	Papier
Carte majeur et carte interdépartementale	131	165	81	84		
Carte découverte femme	12	13	6	7		
Carte mineur (12-18 ans)	17	20	4	16		
Carte découverte (-12 ans)	35	26	10	16		
Carte vacances	25	14	9	5		
Carte journalière	56	40	17	23		
<b>Total cartes</b>	<b>276</b>	<b>278</b>	<b>127</b>	<b>151</b>		
<b>Total statutaire</b>	<b>160</b>	<b>198</b>				

Le nombre total de carte vendues en 2015 est de 278 contre 276 en 2014 soit une augmentation de 0,01 %.

### ► Nombre de membres statutaires en 2015

Le nombre de membres statutaires de l'association est donc de 198 en 2015, contre 160 en 2014 soit une augmentation de près de 23.7 %. La dernière année où notre association a connu de tels effectifs, c'était en ... 1996 !



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA "La Truite des Monédières" s'est tenue le 20/11/2015 à la mairie de Corrèze.

## ELECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DU CA

L'assemblée générale électorale pour le renouvellement du conseil d'administration de l'AAPPMA "La Truite des Monédières" s'est tenue le 20/11/2015 à la mairie de Corrèze.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉUNION DE BUREAU

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2015 pour les décisions d'affaires courantes à l'association :

- le 20/02/2015 à la mairie de Vitrac sur Montane.
- le 01/06/2015 à la mairie de Corrèze.
- le 13/11/2015 à la mairie de Corrèze.

Le Bureau de l'AAPPMA s'est réuni à une reprise :

- le 27/04/2015 à Egletons.

## BILAN FINANCIER POUR L'ANNÉE 2015

L'assemblée ordinaire de l'AAPPMA, qui s'est tenue le 20/11/2015 à la salle de la mairie de Corrèze a adopté ce bilan financier qui a été contrôlé et validé par les contrôleurs aux comptes, désignés par l'assemblée générale 2014, M. Jean-Jacques SANZ et M. Gaëtan PELLETIER conformément à nos statuts.

Le bilan financier détaillé est présenté sur la page suivante.



**AAPPMA « LA TRUITE DES MONEDIERES »**

Rapport financier – Année 2015

Avoir de l'association au 31/12/2014 :

16 335,28 €

A- Dépenses		B – Recettes		Résultat (B-A)
<b>Cartes de pêche</b>				
Cotisations fédérales	3353,8	Montant total de la vente des cartes de pêche	7510,25	
Cotisations bassins		Ristournes / vignettes halieutiques	71	
Cotisations CPMA				
Vignettes halieutiques				
<b>Total</b>	<b>3353,8</b>	<b>Total</b>	<b>7581,25</b>	<b>4227,45</b>
<b>Gestion piscicole</b>				
Alevinage		Subventions :		
Location étangs, droits de pêche		- Fédération		
Frais de vidange		- Mairies	200	
Travaux piscicoles	60			
Frais d'activité (concours, manifestations...)	555,84			
Ecole de pêche		Recettes d'activité :		
Frais de garderie	33,6			
Autres				
<b>Total</b>	<b>649,44</b>	<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>-449,44</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Assurances	248,92	Subventions :		
Frais de déplacement				
Frais de personnel				
Réunions (AG ...)	56			
Frais administratifs	2047,75	Produits financiers :		
Frais financiers	44			
Autres	73			
<b>Total</b>	<b>2469,67</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	
<b>Total dépenses</b>	<b>6472,91</b>	<b>Total recettes</b>	<b>7781,25</b>	<b>1308,34</b>

44

Nouvel avoir de l'association au 21/10/2015

17 643,62 €

CCP 12980,8  
Autres placements financiers : 4662,82

Comptes bancaires :

Ces comptes ont été approuvés le 20/11/2015 par les contrôleurs aux comptes de notre AAPPMA

lors de notre assemblée générale du 20/11/2015

Fait à Comèze, le 20/11/2015

Commissaires aux comptes :

J.J. SAWZ

Le président :

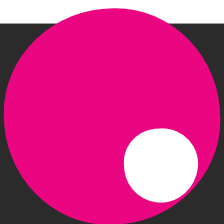
Le trésorier :

S. FERREIRA DE ALMEIDA





**DIVERS**





## MAISON DE L'EAU ET DE LA PÊCHE DE LA CORREZE

Nous menons avec cette association un partenariat fructueux depuis plusieurs années, notamment au travers des pêches électriques. Afin de concrétiser et d'approfondir ce partenariat dans le futur, notamment par le biais d'une étude réalisée en commun entre les deux structures, notre association a décidé de renouveler son adhésion en tant que personne morale à la Maison de l'Eau et de la Corrèze en 2015.



**Pour plus de renseignements :**

**Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Monédières**

Mairie 19800 CORREZE

<http://aappmacorreze.jimdo.com>

[aappma.correze@gmail.com](mailto:aappma.correze@gmail.com)